

Règlementation cosmétique européenne

L'objectif de cette formation est de maîtriser les contraintes réglementaires pour commercialiser vos produits cosmétiques.

- Rappel du contexte réglementaire
 - L'encadrement institutionnel
 - Les textes
- Produits frontières : définition
- Le règlement
- La personne responsable (chaîne d'approvisionnement)
- Composition des produits cosmétiques
- Étiquetage
- Allégations
- Expérimentation animale
- Procédure de mise sur le marché
- Déclaration d'établissement
- Evaluation de la sécurité
- Notification CPNP
- Le dossier d'information produit

- Procédure de mise sur le marché
- Le dossier d'information produit
- Cosmétovigilance
- En cas d'infractions à la réglementation
- Etude de cas

- Les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF)

Une attestation de compétence sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.



DURÉE

3 jours - A Forcalquier



OBJECTIFS

- Etre capable de construire un Dossier d'Information Produit
- Etre capable de notifier des produits cosmétiques sur le portail européen



PUBLIC

- Toute personne en charge des affaires réglementaires : chefs de produits, directeurs juridiques, dirigeants
- Toute société qui fabrique un produit cosmétique et le commercialise



PRÉ-REQUIS

Niveau 3 ou équivalent (BEP/CAP)



INTERVENANTS

Julie ERREDIR - UESS



SECTEUR

Entreprises cosmétiques, artisanat...



TARIF

750 € net



CONTACTS

formation@uess.fr

04 92 72 50 68

UESS - Couvent des Cordeliers

04300 Forcalquier